

Commune de Grand-Popo

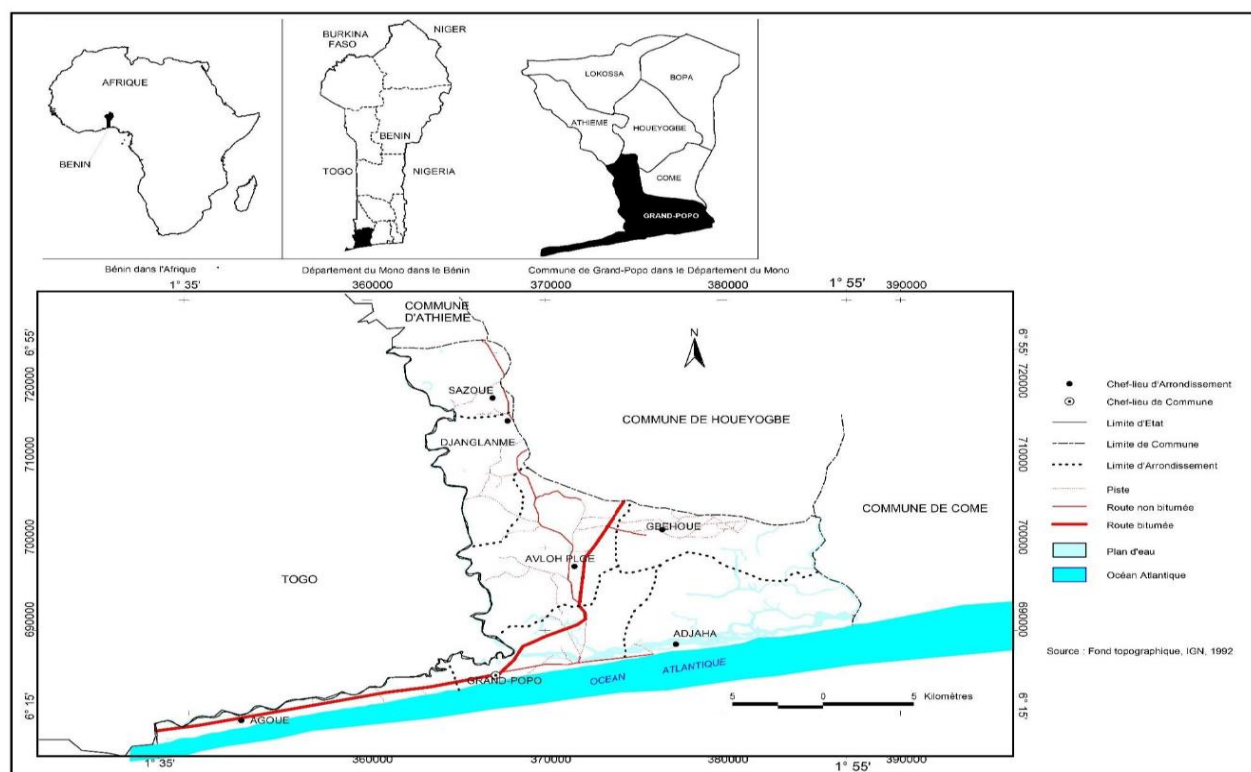
Grand-Popo est une ville côtière du Sud-Ouest du Bénin, situé dans la baie du Bénin, à proximité de la frontière togolaise. Cette commune fait partie des six (06) communes du département du Mono. Les plages de sable, la proximité de l'embouchure du fleuve Mono (Bouche Roy), le patrimoine architectural colonial et les cérémonies du culte vaudou en font l'une des destinations touristiques majeures du pays.

1. Milieu physique de la commune La présentation du milieu physique de la commune de Grand-Popo met en évidence la localisation des unités administratives, le climat, le relief, les sols, les végétations et l'environnement de la commune de Grand-Popo.

1.1. Situation géographique de la commune

Dans la logique de renforcement de la démocratie et l'Etat de droit, la réforme de l'administration territoriale au Bénin consacrée par la loi n° 97-028 du 15 Janvier 1999 a porté le nombre de départements de six (6) à douze (12) dont celui du Mono. Ces départements sont divisés en 77 communes dont Grand-Popo qui est une (01) des six (06) communes du département du Mono. La Commune de Grand-Popo est située au Sud-Ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Est par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo. La Commune de Grand Popo est localisée entre 1°30' et 2°00' de longitude Est et 6°10' et 6°30' de latitude Nord et s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono pour une densité moyenne de population d'environ 230 habitants/km². Elle est traversée par la route nationale inter-Etats n° 1 Cotonou-Lomé qui est bitumée et en bon état ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 Km. La distance entre Grand Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef-lieu du Département est de 57 km et la distance entre Grand Popo et Cotonou est de 85 km.

Carte 1 : Situation géographique de la commune de Grand-Popo



Source : Mairie de la commune de Grand-Popo, février 2019

1.2. Unités administratives de la commune

Au terme des dispositions de la Loi 2013-05 du 27 mai 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, la commune de Grand-Popo est structurée en sept (07) arrondissements : Adjaha, Agoué, Avlo, Djanglanmey, Gbèhoué, Grand-Popo et Sazué (voir carte n°3) avec soixante (60) villages et quartiers de ville. La commune est administrée par un conseil communal ayant à sa tête le Maire. Chaque arrondissement dispose d'un bureau et est administré par un Chef d'Arrondissement. Ce dernier est assisté d'un conseil d'arrondissement composé des chefs de quartiers de ville et/ou de village. Quant aux villages/quartiers de ville, ils sont dirigés par un chef de village/de quartier de ville. Ces derniers sont assistés par un conseil de village/quartier de ville composé des élus locaux. Le tableau suivant met en évidence la liste des villages et quartiers de ville de la commune par arrondissement.

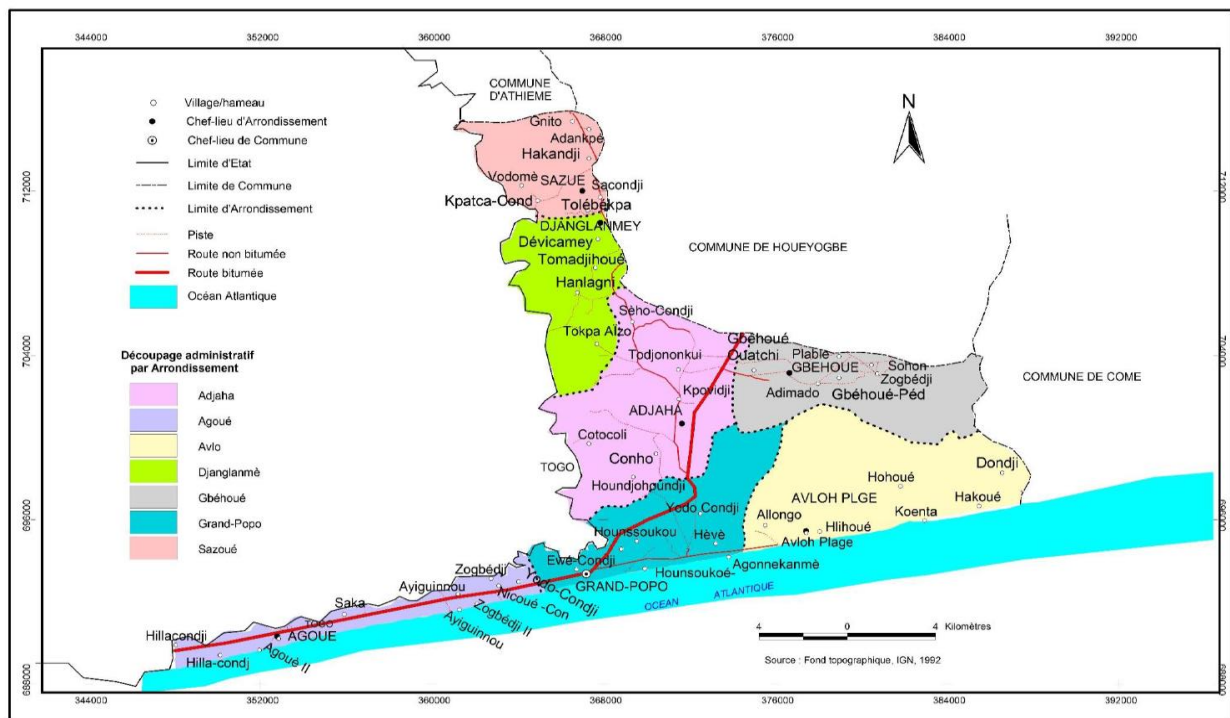
Tableau 1 : Liste des villages et quartiers de ville par arrondissement

ARRONDISSEMENTS	VILLAGES ET QUARTIERS DE VILLE			
ADJAHA	Adjaha	Conho	Cotocoli	Kpovidji
	Seho Condji	Todjonoukoin	Tokpa Monoto	Tokpa- Aïzo
AGOUE	Agoué	Agoué Gbédjin	Ayiguinnou	Hilla Condji
	Louis Condji	Missihoun Condji	Nicoué Condji	Zogbédji
AVLO	Allongo	Avlo	Avlo Houta	Gninhountimè
	Hakouè	Heyi Gbadji	Hounkounnou	Kouèta

	Kpêko			
DJANGLANMEY	Dévikanmey	Djanglanmey	Folly Condji	Gbédji
	Gountoeto Tomadjihoué	Hanmlangni	Kpatcha-Condji	Tolèbèkpa
GBEHOUE	Adimado	Gbèawa	Gbéhoué Ouatchi	Gbéhoué Pédah
	Kpablè	Sohon	Tala	Zogbédji
GRAND-POPO	Agonnèkanmey	Akodessewa	Apoutagbo	Ewé Condji
	Hèvé Saligato	Houndjohoundji Toklanhon	Hounsoukoè Yodo Condji	Onkuihoué
SAZUE	Adankpé	Adjigo	Awamè	Bathoto
	Gnito	Sazué	Vodomey	

Source : Loi 2013-05 du 27 mai 2013

Carte 2 : Découpage administratif de la commune par arrondissement



Source : Mairie de la commune de Grand-Popo, février 2019

1.3. Climat et relief de la commune

A l'instar des autres communes côtières, Grand-Popo est sous l'influence du climat subéquatorial de type Guinéen. Il est caractérisé par quatre (04) saisons :

- une grande saison des pluies avec une pluviométrie de 201,77 mm en juin ;
- une petite saison sèche avec un fléchissement des pluies en août ;

- une petite saison pluvieuse avec une reprise des pluies en septembre ;
- une grande saison sèche caractérisée par une absence presque totale de pluie, une chaleur excessive et surtout l'harmattan, vent sec, froid et violent.

La grande et la petite saison des pluies sont séparées par le mois de juillet qui à priori n'est pas un mois bien ensoleillé. Ce type de climat permet une bonne production agricole mais exerce une influence négative sur les récoltes. Les productions agricoles sont abandonnées dans les champs pour difficulté de transport ou carrément pour inaccessibilité des sites de productions. Ceci accentue le niveau de pauvreté des sinistrés.

Du fait de l'influence maritime, les températures se caractérisent par des variations (diurne et annuelle) peu marquées. Les écarts thermiques annuels, en général très atténués sont de l'ordre de 2°C à 6°C environ. Les températures maximales les plus élevées sont relevées en mars (34°C) tandis que les températures les plus basses sont observées en Août (23°C). L'humidité relative est forte et varie entre 70 % et 90 % du fait de la proximité de la mer.

De décembre à mars, l'alizé continental (ou harmattan) qui est un vent sec et froid et chaud de secteur Nord-Est souffle à une vitesse de 2 à 3 m/s tandis que pendant l'hivernage (Avril à novembre), règne un régime de mousson avec l'alizé maritime venant de l'océan qui souffle à une vitesse dépassant parfois 20m/s.

Quant au relief de la commune, il se compose de trois (03) ensembles à savoir :

- la côte qui correspond à toute la partie Sud, le long de la mer et va de Hillacondji audelà de Hokoué. C'est un cordon littoral sablonneux (fluviomarine) plat et rectiligne dans son ensemble et dont l'altitude ne dépasse pas 5m au-dessus du niveau de la mer.
- les zones marécageuses ou zones de bas-fonds et les zones inondables qui couvrent la plus grande partie des terres, vont de l'Est d'Adjaha au Nord-Est jusqu'au chenal de Aho, estuaire du lac Ahémé.
- le plateau continental terminal qui recouvre des formations fines, sableuses ou sabloargileuses souvent ferrugineuses, s'étend de l'Ouest vers le Nord. Il couvre les régions d'Adjaha et remonte vers Gbéhoué et Comé.

1.4. Géologie de la commune

Sur le territoire de la commune de Grand-Popo on trouve trois types de sols, correspondant aux trois grands ensembles de relief. On y observe également trois (03) types dominants de végétations :

- Les sols du Littoral et des cordons dunaires (arrondissement d'Avlo, de Grand-Popo et d'Agoué) sont sablonneux, constitués de sables fins, pauvres en matière organique et très perméables et où dominent des alluvions sableuses bien drainées. On trouve sur ces sols une végétation de *Cocos nucifera* (cocotiers).
- Dans le secteur du plateau (arrondissements d'Adjaha, Djanglanmey et de Sazué), les terres sont hydromorphes et fertiles. Elles correspondent aux parties basses des - 27 - 27 formations sableuses, soumises aux fluctuations d'une nappe à faible profondeur. Ce sont des alluvions

et collusions sableuses de recouvrement sur les argiles. La végétation est constituée de savane arborée à *Elæis guineensis* (le palmier à huile), *Borassus aethiopicum* (le rônier) en voie de disparition parce qu'utilisé pour la vannerie, *Mitragyna inermis*, *Adonsonia digitata* (baobab), *Ceiba pentandra* (fromager), *Milicia excelsa* (Iroko).

- Un peu plus à l'intérieur dans la mangrove (zones lagunaires et marécageuses), ce sont les sols alluvionnaires et hydromorphes, sols de basses vallées et des lagunes côtières avec une végétation dominée par une formation herbacée, des espèces lacustres plus ou moins denses tels que les palétuviers (*Avicenia* et *Rhizophora*), les joncacées, les graminées etc.

Dans la commune de Grand-Popo, le couvert végétal notamment les grands arbres sont détruits au profit des habitations. Ce qui ne favorise plus une infiltration des eaux dans des sols déjà hydromorphes et à faible capacité d'infiltration. Tout ceci diminue les capacités de réduction des inondations par la végétation et amplifie ces impacts dans les secteurs inondables.

De même, le couvert végétal favorise le ralentissement du mouvement des eaux. En effet, les feuilles et les autres matières organiques que l'on retrouve sur le sol absorbent les eaux de pluie et la libèrent progressivement pour le sol situé en dessous. L'eau ressurgit bien plus tard dans des sources qui alimentent les cours d'eau favorisant l'infiltration de l'eau grâce aux racines des arbres, et l'évapotranspiration grâce à leur feuillage.

La commune de Grand-Popo offre à la vue une réelle esthétique environnementale sauvage et naturelle. Elle dispose d'un cadre naturel caractérisé par un important plan d'eau, une lagune, de vastes plaines et zones marécageuses, une importante et splendide façade littorale (30 à 45 km de Docloboé à Hilla-Condji). Son caractère rural avec des modes de production et de consommation limités réduit les sources de pollution de l'air, à l'exception d'Hilla-Condji, zone de contact. Cependant, il existe des situations à risques au plan de la qualité du milieu, du cadre de vie et de production.

1.5. Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de la commune de Grand-Popo est composé du fleuve Mono, de la lagune de Grand-Popo, et de la série d'affluents et d'effluents.

- **le fleuve Mono** qui prend sa source dans les Monts Alédjo dans l'Atacora au nord du Bénin et coule dans sa partie supérieure au Togo avant de constituer dans sa partie inférieure la frontière naturelle entre le Bénin et le Togo à partir d'Aplahoué. Il a un régime tropical très irrégulier avec de grandes variations inter-annuelles et connaît une crue généralement située entre septembre - octobre parce qu'il ramène à la fois les eaux de la grande saison des pluies reçues dans son cours supérieur et celles de la petite saison reçue dans son cours inférieur. Cette crue a pour conséquence les inondations constatées à Grand-Popo. Le fleuve se jette dans l'océan atlantique par un large delta appelé « Bouche du Roy » A partir du village d'Agbanankin, le Mono communique avec la lagune de Grand-Popo qui lui sert de relais vers l'océan Atlantique ;

- **la lagune de Grand-Popo** d'une longueur de 15 km, débouche sur le chenal de l'Aho. Elle reçoit les eaux de la mer et celles du Mono et communique aussi avec celle de Ouidah.

- **une série d'affluents et d'effluents** parmi lesquels on peut citer le Sazué (le plus important), Agogo, Adanwadonmè etc. dont la navigabilité dépend en partie du régime du Mono.

2. Milieu humain

2.1. Historique du peuplement

En 1727, les Français installaient leur premier comptoir commercial à Grand Popo qui était un grand centre commercial : de nombreux navires de traite esclavagistes venaient y chercher depuis le XVIIème siècle, des esclaves.

Le 12 Avril 1885, Grand Popo passe sous protectorat français, grand centre administratif. La ville était alors le seul débouché sur la mer des grandes richesses agricoles du Mono jusqu'à Parakou et Savalou liées à l'économie de traite. Elle supplantait Ouidah et Agoué grâce à son chemin de fer et au wharf.

A partir de 1922, Grand Popo a été victime des assauts de la mer qui a progressivement privé la ville de sa partie la plus dynamique. Le centre perdit progressivement de son poids administratif et plusieurs de ses infrastructures furent englouties par la mer.

Avec la construction du Port en eau profonde de Cotonou entre 1959 et 1965, le wharf de Grand Popo fut fermé. Une partie de ses acteurs émigra à Cotonou et l'autre retourna à la pêche lagunaire et maritime. Le transfert du port à Cotonou sonna le glas des activités commerciales de Grand Popo.

Au fil du temps, l'ancien cercle régional prospère fut progressivement ramené au rang de commune aujourd'hui avec ses ruines, ses maisons et ses magasins délabrés qui témoignent encore de sa grandeur passée.

2.2. Evolution de la population

L'historique du peuplement de Grand-Popo tourne d'abord autour de ses groupes ethniques majoritaires que sont les Xwla, les Xuéla et les Guens ou Mina. Ces trois groupes ethniques dérivent du grand groupe ethnique Adja qui, chassé de la vallée du Nil s'installa, après une grande migration d'abord à Tado (Togo) au 14ème siècle puis à Aplahoué (Bénin) au 15ème siècle.

- Les Xwla ou Popo se rencontrent un peu partout dans la commune mais surtout à l'Ouest de Grand-Popo et dans les zones lagunaires : ils représentent plus de 51 % de la population de la commune.

- Les Xuéla ou Pédah se retrouvent davantage dans le Nord-Est de la Commune sur la bande de terre sablonneuse de Gbéhoué.

- Les Guens ou Mina se retrouvent surtout sur le littoral de la Commune principalement à Agoué et à Grand-Popo. Les autres ethnies sont les Ouatchis qui occupent le Nord et le Centre de la commune (Gbéhoué, Ouatchi, Lintan, Todjohoukouin, Kpovidji, Adjaha et Sazué), les Kotafons que l'on retrouve au Nord-Est de la commune de Hamlangni à Gnito et les Aïzos qui occupent la bordure du fleuve mono, de Koutonkondji jusqu'au sud de Vodomey. Aïzo et Kotafon de Djanglanmey s'adonnent surtout aux cultures saisonnières dans les bas-fonds.

Enfin, le long du littoral, on retrouve diverses minorités ethniques venues du Ghana pour pratiquer la pêche maritime et un peu partout des Haoussas, des Yorubas et des Peuhls qui dominant surtout les activités d'élevage bovin à l'ombre des cocotiers.

2.3. Situation démographique

La population de Grand-Popo est passée de 40 335 habitants en 2002, à 57 636 en 2013 dont 29 399 femmes et 28 237 hommes. Cette population représente 0,576 % de la population béninoise et 11,591 % de la population du département du Mono. Parmi cette population, l'INSAE dénombre 779 personnes handicapées, soit 1,35 % de la population. La population de la commune de Grand-Popo est urbaine à hauteur de 51,6 % et rurale à hauteur de 48,4 %. Selon l'INSAE, le taux d'accroissement intercensitaire de la commune est évalué à 5,04 % en 2013. Ce taux est inférieur à celui du département (5,17 %) et supérieur à la moyenne nationale (3,52 %). Agoué et Grand-Popo sont les deux arrondissements les plus peuplés de la commune. En 2018, la population de la commune de Grand-Popo peut être estimée à 66 444 habitants et 76 597 habitants en 2022. Le tableau suivant met en évidence ces données démographiques par arrondissement.

Tableau 2 : Evolution de la population par arrondissement

Arrondissements	Nombre de villages ou quartier de ville	Populations					
		RGPH				Projections	
		2002	2013		2018	2022	
	Hommes	Femmes	Total				
ADJAHA	8	5 787	3 300	3 577	6 877	7 928	9 139
AGOUE	8	9589	8 819	9 210	18 029	20 784	23 960
AVLO	9	3 416	2 319	2 422	4 741	5 466	6 301
DJANGLAMEY	9	5 200	2 824	3 004	5 828	6 719	7 745
GBEHOUE	8	4 453	2 946	3 031	5 977	6 890	7 943
GRAND-POPO	11	8 468	5 780	5 959	11 739	15 533	15 601
SAZUE	7	3 422	2 249	2 196	4 445	5 124	5 907
TOTAL	60	40 335	28 237	29 399	57 636	66 444	76 597

Source : INSAE, RGPH3 de 2002 et RGPH4 de 2013

2.4. Situation socioculturelle

Sur le plan religieux, il est à noter que dans la commune de Grand-Popo, selon l'INSAE (2013), le vaudouisme (30 %), le catholicisme (25,7 %) et le protestantisme (6,5 %), sont les trois premières religions. Hormis ces religions, l'on retrouve également le christianisme céleste (4,8 %), l'islam (3 %) et (8,6 %) de religions endogènes dans la commune. Aussi faut-il noter que 8,6%, 0,9% et 3,9% de la population de Grand-Popo pratiquent respectivement d'autres religions du christianisme, d'autres religions traditionnelles et autres religions et 15,2% ne pratiquent aucune religion.

Sur le plan ethnique, la commune de Grand-Popo est dominée par les Adja et apparentés (67 %). Les Fons et apparentés viennent en deuxième position (20,5 %) et les autres

communautés linguistiques représentent le reste de la population (Yoruba, Mina, Dendi, Baatonou, Peulh, Dendi, Yom, Otamari etc.).

3. Situation économique de la commune

3.1. Activités du secteur primaire

L'agriculture

L'agriculture constitue la principale activité de la population de la commune de Grand Popo. Les principales cultures pratiquées par les producteurs de la commune par ordre d'importance sont le maraichage, le maïs, le manioc, le niébé, la banane plantain et le riz qui est de plus en plus cultivé.

Le maraichage est en tête des spéculations tant en emblavure qu'en production. Les cultures maraîchères constituent donc, un axe déterminant pour le développement de l'économie locale. Les spéculations maraîchères contribuant significativement à la création de richesse locale sont l'oignon et la tomate.

Elles sont suivies du riz qui a connu une évolution constante. Il est évident au vu de l'intérêt des programmes de sécurité alimentaire pour l'aménagement hydro-agricoles que le maraichage et le riz continueront leur expansion dans la commune.

Bien que faiblement pris en compte dans les statistiques agricoles, il est évident que la filière palmier à huile a une grande importance dans l'économie de la commune. La production du palmier à huile dans la localité est issue en grande partie des palmerais de type traditionnel ou naturel et dans une moindre mesure des palmerais sélectionnées. Ces palmeraies fournissent de la matière première pour les activités de transformation agroalimentaire (huile et sodabi) des femmes, une importante source de revenu en période de saison sèche.

Les bananes plantains font partie des fruits largement produits dans la commune de Grand Popo. Une grande partie du territoire de la commune est très propice à cette culture et pourrait donc être promue comme une culture d'exportation de la commune.

L'élevage

L'élevage concerne essentiellement les caprins, les bovins, les ovins, les porcins, la volaille et dans une moindre mesure les espèces non conventionnelles comme le lapin, l'aulacode etc. Le développement de l'élevage qui est de type extensif non professionnel (familial), est limité. Cette situation est due au taux élevé de mortalité des animaux notamment en période de crue (noyade, épizooties), à la faible intégration de l'élevage à l'agriculture, à la non utilisation des techniques d'intensification liées à l'insuffisance de l'encadrement technique en matière de soins, de suivi vétérinaire et de vulgarisation des techniques de production intensive des espèces pouvant constituer des filières porteuses.

La pêche et la chasse

La pêche est pratiquée dans la commune de Grand -Popo par les « Xwla » et « Xwéla » originaires du Bénin et les « Kéta » venus du Ghana. Elle est exercée de façon artisanale sur tous les plans d'eau de la commune notamment sur le complexe Lac Ahémé-Chenal Aho

Lagune de Grand-Popo et sur l'Océan Atlantique. Ce sous-secteur est confronté aux mauvaises pratiques des pêcheurs et aux difficultés auxquelles font face les pisciculteurs de la commune.

L'exploitation forestière et minière

A l'instar de l'ensemble des communes du département du Mono, la production et l'exploitation forestière ne sont pas très développées dans la Commune de Grand Popo.

Le sable est pratiquement la seule ressource minière que la commune exploite. Ces carrières sont localisées à Hèvè et Honsoukouè.

3.2. Activités du secteur secondaire

La transformation agro-alimentaire

Les unités économiques dans la commune sont dominées par les unités de transformation artisanale. Il s'agit essentiellement de (i) la transformation des noix de palme en huile rouge (Kolè et Zomi), (ii) la transformation des noix de coco en huile de coco, (iii) la fabrication de la boisson locale Sodabi et (iv) la transformation du manioc en gari, tapioca et autres dérivés.

En dehors des produits agricoles les produits des pêches (notamment le poisson) sont également transformés en poisson frit ou fumé. Ces activités sont pour la plupart exécutées par les femmes. Elles sont réalisées en groupement mais beaucoup plus individuellement. Le plus grand problème rencontré dans ce domaine est le manque de moyens financiers pour la constitution de fonds de roulement, des matériels modernes de transformation et de stockage.

L'industrie

Il n'existe pas d'industrie dans la commune de Grand Popo.

L'artisanat et les métiers

L'artisanat demeure une activité très importante dans la commune et regroupe tous les corps de métiers de la nomenclature de l'artisanat. La DDCAT/MC, dénombre dans la commune de Grand-Popo en 2011, au total 308 artisans toutes tendances confondues.

Les contraintes liées à l'exercice de ces métiers sont entre autres la morosité économique du pays, l'absence de formation continue, la difficulté d'accès aux marchés locaux lancés par la commune, faible accès aux crédits, potentialités touristiques peu valorisées, faiblesse des concertations entre le collectif et la commune et le manque de fonds de développement professionnel. Toutefois, le dynamisme des associations et fédérations professionnelles d'artisans, et la création des chambres des métiers offrent des possibilités de développement du secteur.

3.3. Activités du secteur tertiaire

Le commerce, Il occupe une place non négligeable dans l'économie de la commune. Du fait de la présence de la frontière de Hilla-Condji, cette activité connaît des transactions de grandes envergures avec des marchands venus des communes voisines et même ceux des pays limitrophes en particulier du Togo. Elle occupe majoritairement les femmes mais aussi les hommes. Le commerce est dominé par la spéculation sur les produits vivriers et maraîchers (surtout oignon, la tomate, la carotte), la vente de poissons fumés et des produits de transformation comme l'huile rouge ou l'huile de coco, le gari et le tapioca.

Le tourisme, la restauration, les loisirs et l'hôtellerie

C'est une activité importante pour la Commune de Grand-Popo. On note la présence d'un certain nombre d'infrastructures d'accueil (hôtels, auberges et autres) assez bien équipées tel qu'Auberge de Grand-Popo, Hôtel Etoile de Mer, Hôtel Awalé plage, Hôtel Bel AZUR, etc. La quasi-totalité de ces infrastructures d'hôtellerie sont concentrées dans l'arrondissement central. On note la présence de quelques bars, restaurants et maquis plus ou moins bien aménagés.

Par ailleurs, la Commune de Grand-Popo abrite d'importants sites touristiques tels que l'embouchure la "bouche du Roy" (où le fleuve Mono se jette dans la mer à Avlo), la plage, l'ancienne ville coloniale de gbékon, la place Monsou et Gahou etc. ; lesquels drainent de nombreux touristes chaque année. La commune de Grand Popo dispose d'importantes potentialités touristiques. Cependant l'impact de ce secteur sur le développement de la commune est encore faible au regard de l'importance des flux touristiques qui transitent par le territoire communal. Cette situation est essentiellement due à la faiblesse des activités d'épaulement du tourisme notamment l'offre sur place de biens et services adaptés aux besoins de consommation du secteur, et à l'inexistence d'une organisation communale de promotion des sites, paysages et valeurs culturelles.

Le transport, la logistique et les services financiers

L'arrondissement central de la commune est moyennement assez bien loti en termes de réseau routier. Il est traversé par une route inter Etats qui lui garantit une bonne ouverture ce qui renforce son potentiel touristique. En ce qui concerne les services financiers, la commune de Grand- Popo est caractérisée par la présence d'une multitude d'institutions financières, ce qui représente un véritable atout pour le développement économique local. Il s'agit notamment des banques et des institutions de micro finance (IMF). Les institutions présentes dans la commune sont : Ecobank, BRS (banque régionale de solidarité), la CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel), ASMAB (Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin), MSFP (Mutuel de Services Financiers), BSIC, ORABANK etc. Les taux d'intérêt annuel proposés par ces institutions varient entre 18 et 24%.

Echanges économiques entre la commune et les autres communes / Extérieur

La production céréalière de la commune, basée essentiellement sur le maïs et le riz, ne permet pas de nourrir les Habitants. Le maïs, le niébé, les tubercules viennent de l'intérieur du pays et du Togo. Le riz quant à lui provient de l'importation et du don japonais. La production maraîchère de la commune est exportée vers les communes voisines, le Togo et

le Nigéria à plus de 95% des volumes produits. Les poissons frais et frits font partie des produits d'exportation vers les autres communes et Cotonou. Le clarias est exporté frais par les commerçants locaux vers le marché nigérian.